



Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional des Causses du Quercy
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE

OBJET :

**Actions 2025 -
action culturelle
occitane
2025/2026**

**DATE DE LA
CONVOCATION**

7 novembre 2025

DATE D'AFFICHAGE

7 novembre 2025

**NOMBRE DE
DÉLÉGUÉS**

En exercice : 114

Présents : 30

Votants : 48

Voix : 132

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre à quatorze heures trente, les membres du Comité syndical se sont réunis à la salle des fêtes de Montfaucon, sous la présidence de Catherine MARLAS, Présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme. C. MARLAS, conseillère départementale du Lot
Mme A. VACOSSIN, conseillère départementale du Lot
M. V. LABARTHE, conseiller régional d'Occitanie
M. J.C. SAUVIER, président de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne
M. J.C. FOUCHE, président de CAULVALDOR
M. J. DIETSCH, représentant de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors
Mme I. CEPEDE-LASCOSTE, représentante de la Commune d'Alvignac
M. L. BARDON-BILLET, représentant de la Commune de Cajarc
M. P. DELAGOUTTE, représentant de la Commune de Gras
Mme M.J. ELIAS, représentante de la Commune de Gramat
M. J. FOUCHER, représentant de la Commune de Gréalou
M. J. MAZIERO, représentant de la Commune de Lavergne
M. S. CHAMBERT, représentant de la Commune de Le Bastit
M. J.P. LARCHER, représentant de la Commune Les Pechs du Vers
M. M. ORTALO-MAGNE, représentant de la Commune de Limogne-en-Quercy
M. J. COLDEFY, maire de Livernon
M. F. BIROU, représentant de la Commune de Mayrinhac-Lentour
Mme C. MEY-FAU, maire de la Commune de Miers
M. M. LAVERDET, représentant de la Commune de Montfaucon
M. J.M. COLON, représentant de la commune de Promilhanes
M. P. BUGEAU, représentant de la Commune de Puyjourdes
M. D. PARY, représentant de la Commune de Saint-Chels
Mme E. MICHON, représentante de la Commune de Saint-Cirq-Lapopie
Mme B. GABIOT, représentante de la Commune de Saint-Géry/Vers
M. D. CONTE, maire de Saint-Jean-de-Laur
Mme F. COSTELLOE, représentante de la Commune de Saint-Martin-Labouval
Mme C. PRUNET, représentante de la Commune de Saint-Simon
Mme M. DELFOUR, représentante de la Commune de Saint-Sulpice
M. L. CARON, représentant de la Commune de Thémines
M. F. BOULPICANTE, représentant de la Commune de Varaire

ÉTAIENT EXCUSÉS

M. S. BERARD, conseiller régional d'Occitanie, donne pouvoir à M. A. ORTALO-MAGNE
Mme G. LASFARGUES, conseillère régionale d'Occitanie, donne pouvoir à M. V. LABARTHE
Mme M. PIQUE, conseillère régionale d'Occitanie, donne pouvoir à Mme C. MARLAS
M. P. GARRIGUES, conseiller régional d'Occitanie, donne pouvoir à M. J. COLDEFY
M. P. LEWICKI, conseiller départemental du Lot, donne pouvoir à Mme C. PRUNET
Mme N. GINESTET, conseillère départementale du Lot, donne pouvoir à M. F. BOULPICANTE
M. A. TERLIZZI, conseiller départemental du Lot, donne pouvoir à Mme C. MEY-FAU
M. F. DECREMPS, conseiller départemental du Lot, donne pouvoir à Mme E. MICHON

Mme N. MASBOU, représentante de la Communauté de communes du Grand Figeac, donne pouvoir à M. L. BARDON-BILLET
M. F. RATIE, représentant de la Commune de Boussac, donne pouvoir à M. F. BIROU
M. P. SANS, représentant de la Commune de Cambes, donne pouvoir à Mme M. DELFOUR
Mme S. SABRAZAT, représentante de la Commune de Caniac-du-Causse, donne pouvoir à M. P. DELAGOUTTE
M. J.P. BERNARD, représentant de la Commune de Crégols, donne pouvoir à M. J.P. LARCHER
M. E. DUBARRY, maire de la Commune d'Issendolus, donne pouvoir à M. J.C. FOUCHE
Mme L. FERMY, représentante de la Commune de Laburgade, donne pouvoir à M. D. CONTE
M. G. BOUCHER, représentant de la Commune de Lentillac-du-Causse, donne pouvoir à M. J. DIETSCH
M. C. PONS, maire de la Commune de Soulomès, donne pouvoir à M. M. LAVERDET
M. B. GOURAUD, maire de Vaylats, donne pouvoir à M. J.C. SAUVIER
Mme M. CROUZAL, représentante de la Commune de Belmont-Sainte-Foi
Mme D. LENFANT, maire de la Commune de Rocamadour
Mme V. JOURDAN, représentante de la commune de Marcihac sur Célé

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. P. MC NAB, représentant de la Commune Les Pechs du Vers
M. H. FABRIOL, président du Conseil Scientifique et de Prospective du Parc
Mme E. MANELLA, DDT du Lot
Mme R. SOULAYRES, Chambre d'Agriculture du Lot
Mme F. SPRANGERS, représentante de la Commune d'Arcambal
M. V. COUSI, maire de la Commune de Caylus
M. J.C. ROMANO, maire de la Commune de Mouillac
M. N. BRUNET, directeur du Parc naturel régional
Mme C. BALMETTE, responsable de la gestion administrative et financière du Parc naturel régional

La Présidente informe les membres du Comité syndical que dans son nouveau projet de territoire, le Parc-Géoparc s'est engagé à poursuivre le soutien à l'action culturelle occitane, notamment par le soutien aux inventaires du patrimoine immatériel, l'accompagnement de la création et de la diffusion artistique, la valorisation de la langue, la mise en réseau des acteurs impliqués dans ce domaine...

Le Département du Lot développe une politique de soutien à la langue et à la culture occitanes et accompagne les initiatives des acteurs qui contribuent à la connaissance, la transmission et la création artistique contemporaine, participant à l'animation du territoire et à l'élargissement des publics. Il porte une attention particulière à la dimension contemporaine, créative et métissée des projets artistiques : musiques et danses traditionnelles, pouvant croiser d'autres disciplines (arts visuels, vidéo, performances...)

Dans le cadre du partenariat avec le Département du Lot, le Syndicat mixte du Parc souhaite proposer différents rendez-vous lors d'événements fédérateurs et festifs :

- **Une programmation autour du carnaval** en lien avec les défilés organisés dans les villages d'Assier, de Lalbenque et de Limogne et les parcours éducatifs animés par la Granja dans les écoles :
 - deux représentations du spectacle Carnaval(s) de la compagnie Sirventés en partenariat avec les associations locales (REISSA, le Caf Causse, ScèneVieAir...) ;
 - une représentation de Lenga balèti - Bal à voix de Laurent Cavalié ;
 - une conférence "Où est l'occitan dans mon carnaval ? de Mélissa Nayral (anthropologue) et Guilhem Boucher de l'association La Ganja ;

- un atelier culinaire autour des gâteaux de fêtes (pastis et merveilles).
- **Une programmation autour de l'année internationale du pastoralisme** avec une performance inspirée des musiques et chants de bergers, à la croisée de la culture basque et occitane lors de la fête du pâturage à Lugagnac.
- **Deux balades toponymiques** dans les villages des Causses du Quercy.
- **Une création artistique sonore et visuelle** intégrant la langue occitane pour valoriser les savoir-faire autour de la **fabrication du pastis**, le gâteau traditionnel.

Le coût prévisionnel de cette action est le suivant :

- Interventions ateliers / balades / conférence :	1 050 €
- Représentation concert, spectacle :	4 986 €
- Création artistique :	1 000 €
- Total :	7 036 €

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Département du Lot :	5 000 €
- Autofinancement Parc :	2 036 €
- Total :	7 036 €

Le Comité syndical, à l'unanimité, valide l'action proposée ci-dessus, autorise la Présidente à solliciter les financements auprès du Département du Lot et à signer toutes pièces nécessaires à sa mise en œuvre.

**La Présidente
Catherine MARLAS**